

S. Retailleau au Cneser : « Les solutions que nous devons apporter devront être discutées, partagées »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°255028 - Publié le 14/06/2022 à 18:05

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 17/06/2022 à 09:35



Sylvie Retailleau devant le Cneser -

« Les solutions ne sont pas simples et elles demandent un temps long et un calendrier raisonné et raisonnable. Croyez-moi, je ne prétends pas me présenter devant vous en brandissant une baguette magique. Elle n'existe pas et la solution n'est pas là dans un tiroir. Les solutions que nous devons apporter devront être discutées, partagées. Ce dialogue devra exister aussi bien concernant les grandes lignes politiques à construire, mais aussi leur mise en œuvre opérationnelle qui est essentielle pour nos établissements, et pour les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. »

C'est ce que déclare [Sylvie Retailleau](#), ministre de l'ESR, devant le [Cneser \(Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche\)](#) réuni le 14/06/2022, selon son discours que News Tank a pu consulter.

Elle liste plusieurs priorités pour son ministère, qu'elle structure autour de deux axes :

- « Placer notre système d'enseignement supérieur au cœur de la formation de citoyens éclairés désireux de prendre toute leur part dans le monde de demain et de se former tout au long de leur vie » ;
- « repositionner le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche comme le lieu d'élaboration de la politique de recherche et du pilotage de l'ensemble des acteurs. »

Sur le volet de la formation, elle dit vouloir « continuer à travailler sur le premier cycle, (...) en portant une attention toute particulière à l'accompagnement de l'orientation des étudiants ».

En recherche, elle souhaite à la fois simplifier et « aller plus loin sur la mise en œuvre de la [LPR \(Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur\)](#), afin de renforcer et d'articuler la position de chacun des opérateurs de recherche, organismes de recherche et universités, de façon complémentaire et cohérente ».

La ministre précise qu'une « feuille de route » sera élaborée.

Renforcer l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur

« Le premier axe consiste à placer notre système d'enseignement supérieur au cœur de la formation de citoyens éclairés désireux de prendre toute leur part dans le monde de demain et de se former tout au long de leur vie.

Pour cela, nous devons évidemment nous mettre en capacité de renforcer l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur, c'est-à-dire lutter efficacement contre les déterminismes pour renforcer les chances de réussite de nos étudiants et de nos étudiantes. C'est, je crois, une vocation et une vision partagées, une mesure renforçant le pacte républicain et un levier pour mieux présenter l'avenir de tous nos étudiants et toutes nos étudiantes.

Je souhaite que la France prenne le plus grand soin de ses étudiants et étudiantes et que l'expérience étudiante s'enrichisse de la présence aussi de talents qui viennent du monde entier.

Nous devons pouvoir leur offrir un environnement de vie, de travail propice à leur construction et un épanouissement personnel.

C'est pourquoi, et j'espère que vous l'aurez peut-être remarqué, j'ai tenu à ce que la vie étudiante apparaisse comme une ligne à part entière dans le décret d'attribution du MESR. (...)

Faire du MESR un acteur majeur de la transition écologique et énergétique

Nous préparer aux enjeux de demain, c'est aussi intégrer tout ce qui concerne la transition écologique et énergétique, le développement soutenable comme un élément saillant de la formation, mais aussi de la recherche et des propres pratiques du monde académique au sein de leurs établissements.

Nous devons donc pleinement nous saisir et nous en saisir pour anticiper ces transformations durables, mais aussi sensibiliser et former tous nos étudiants et étudiantes aux métiers verts de demain, et montrer l'exemple en faisant de notre ministère un acteur majeur de cette transition écologique et énergétique.

Un développement équilibré des formations sur l'ensemble du territoire

Pour favoriser un égal accès à l'enseignement supérieur, je souhaite aussi que la politique territoriale du ministère se poursuive et s'amplifie en développant une politique en faveur de la mobilité étudiante, au niveau national aussi.

En effet, aucun jeune ne doit avoir l'impression d'être enfermé dans son territoire, et aucun jeune désireux d'étudier près de chez lui à son rythme ne doit s'en sentir empêché. C'est pourquoi il est important de mener une politique en faveur d'un développement équilibré des formations sur l'ensemble du territoire et, d'autre part, de jouer sur la diversité et la complémentarité des universités. (...)

J'entends également appuyer les dynamiques croissantes en matière d'innovation pédagogique et travailler, en lien avec le ministère de l'éducation nationale, à une vision globale de l'enseignement post-bac afin de favoriser à la fois les passerelles, mais aussi le partage des bonnes pratiques au niveau de la pédagogie. Tout cela devrait être accompagné d'une réflexion sur les conditions d'exercice de ces missions afin de définir les moyens nécessaires, mais aussi les leviers à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs visés. »

Lutter contre la précarité étudiante

« Faire réussir nos étudiants et nos étudiantes, c'est aussi poursuivre et amplifier la politique sociale du ministère. C'est donc à la fois être en mesure d'apporter rapidement les réponses nécessaires aux difficultés qui découlent bien sûr de la guerre en Ukraine, avec des mesures en faveur du pouvoir d'achat des étudiants et des étudiantes, mais aussi réfléchir à plus long terme aux moyens d'améliorer leurs conditions de vie.

Il s'agit donc de **faire évoluer le système des bourses**, de lutter contre la précarité étudiante avec un focus particulier sur la santé étudiante, peut-être particulièrement la santé mentale des étudiantes et des étudiants, garantir leur bien-être au travers, par exemple, de l'accès au sport et à la culture.

Avec là aussi un travail interministériel que nous avons commencé avec l'extension du Pass'Sport aux étudiants boursiers de 18 à 28 ans avec le ministère des sports.

C'est aussi mener un travail important avec les Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) et les universités afin d'apporter une réponse globale aux problèmes de logement et au problème de l'accès à la restauration pour tous et pour toutes. »

Recherche : un équilibre entre les financements pluriannuels aux établissements et les appels à projets

Sur l'axe de la recherche, Sylvie Retailleau dit vouloir « avancer conjointement sur plusieurs points ».

« Tout d'abord, en renforçant l'autonomie de nos établissements, c'est à dire en faisant confiance aux équipes de terrain. Pour cela, il nous faudra mettre en place des **contrats d'objectifs et de moyens pluriannuels** qui mettent les établissements au centre et qui intègrent une

évaluation a posteriori qui sera solide. (...)

Je veux mettre en place des conditions durables pour une recherche guidée par la curiosité et une recherche aussi centrée autour des grands enjeux de société et toujours respectueuse de la diversité des champs de recherche. Il nous faudra aborder la question de **programmation de nos priorités scientifiques**, porter une attention significative aux institutions et aux laboratoires et savoir prévoir le coup d'après, continuer à favoriser cette recherche guidée par la curiosité.

S'assurer de cet équilibre doit aussi se traduire par un équilibre entre les financements pluriannuels aux établissements et les appels à projets, afin de respecter le temps long nécessaire à la recherche fondamentale et de promouvoir une recherche qui n'a pas peur de prendre des risques et qui contribuera aussi activement au développement des innovations de rupture. »

Une réflexion sur les conditions d'exercice de tous les métiers de l'ESR

« Cette confiance renouvelée et renforcée en l'ensemble des acteurs ne doit pas être le corollaire d'un désinvestissement du suivi par le ministère, mais au contraire d'une simplification des processus à la fois de financement, d'orientation et d'évaluation.

Nous avons toutes et tous été confrontés à la diversification de nos tâches, certains diraient même leur émiettement. C'est pourquoi il nous faudra mener une réflexion collective sur les **conditions d'exercice de tous les métiers** de l'enseignement supérieur et de la recherche. P

our que chacune et chacun puisse se recentrer sur ce qu'on appellera son cœur de métier et retrouver le temps nécessaire à son plein exercice. »

Une réflexion à l'échelle européenne

« Je crois que nous devons penser le triptyque formation recherche innovation à l'échelle européenne. Je souhaite continuer d'accompagner les universités dans leur stratégie d'alliance en renforçant l'articulation des politiques de recherche et d'innovation, en complément des politiques de formation déjà menées et en prolongeant toutes les formes de collaboration.

Aujourd'hui, plus que jamais peut-être, notre responsabilité de promouvoir des valeurs européennes communes est juste immense. Le conflit armé que l'on a aux portes de l'Union européenne nous le rappelle tous les jours. (...) »

Une méthode « renouvelée »

« Pour mener à bien ces chantiers, je voudrais vous parler d'une méthode, que l'on souhaite renouvelée. Cette méthode favorise le dialogue et la concertation avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur. (...) Ma méthode s'attachera pour chaque établissement à **simplifier les procédures**, à assouplir les contraintes et à favoriser les initiatives de chacun.

Une méthode enfin qui privilégiera la **planification pluriannuelle**, car je crois profondément que seule une vision à long terme permet véritablement de donner du sens, de la compréhension et de s'appropriier pleinement les projets que nous allons mener ensemble, tout en responsabilisant davantage tous les acteurs. »

Une méthode qu'elle veut aussi « centrée sur la concertation avec toutes les parties prenantes et dont l'ambition est de fournir le cadre le plus simple et le plus efficace pour l'ensemble de nos collègues. Je ne pourrai pas mener les chantiers que j'ai présentés à travers ces deux axes sans vous, sans toute la communauté et sans les établissements.

Je connais, les attentes et les inquiétudes souvent légitimes remontées par ces communautés. Les constats sont souvent partagés sur le manque de moyens, sur le manque de reconnaissance, sur le rythme non adapté à une recherche de haut niveau et un encadrement des étudiants et des étudiants qui n'est pas à la hauteur de l'avenir de notre jeunesse et des défis auxquels ils auront à faire face très vite. »



Sylvie Retailleau

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche @ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

Parcours

Depuis mai 2022	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
Janvier 2021 - mai 2022	France Universités Présidente de la commission recherche et innovation
Mars 2020 - mai 2022	Université Paris-Saclay (EPE) Présidente
Janvier 2019 - décembre 2019	Université Paris-Saclay (Comue) Présidente
Décembre 2018 - mai 2022	France Universités Membre de la CP2U
Mai 2016 - décembre 2018	Université Paris-Sud (Paris 11) Présidente
Août 2011 - mai 2016	Université Paris-Sud (Paris 11) Doyenne de la faculté des sciences
Juillet 2008 - août 2011	Université Paris-Sud (Paris 11) Vice-Doyenne, Directrice des formations de l'UFR de Sciences
Depuis 2001	Université Paris-Saclay (EPE) Professeure des universités
2001 - 2008	Université Paris-Sud (Paris 11) Responsable du Master IST (Information, Systèmes, Technologie)
1992 - 2001	Université Paris-Sud (Paris 11) Maitresse de conférences

-

Établissement & diplôme

1992 - 1992	Université Paris-Sud (Paris 11) Doctorat en sciences
1989 - 1989	Université Paris-Sud (Paris 11) Agrégée de physique appliquée

Fiche n° 16753, créée le 24/03/2016 à 19:21 - Màj le 25/05/2022 à 15:06



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

Catégorie : Etat

Adresse du siège

21, rue Descartes
75005 Paris France

Général

Date de création	2022
Statut	Ministère
Implantations, dont siège	Paris (siège)
Missions et objectifs	Prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche.
Composantes	• Secrétariat général ; • Dgesip (direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) ; • DGRI (direction générale de la recherche et de l'innovation) ; • Igésr (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche).
Direction	Directrices générales : • recherche et innovation : Claire Giry (depuis le 26/05/2021). • enseignement supérieur et insertion professionnelle : Anne-Sophie Barthez (depuis le 17/07/2019).
Secrétaire général(e)	Marie-Anne Lévêque
Ministre	Sylvie Retailleau (depuis le 20/05/2022)

Fiche n° 13526, créée le 23/05/2022 à 14:42 - Màj le 02/06/2022 à 09:35

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »